

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 1 : RGPD, FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

<b>DUREE</b>	2 jours (14h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 800 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 2000 €HT, maximum 10 personnes par session.
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant comprendre les enjeux et impacts pour leurs activités au quotidien (marketing, communication, ressources humaines, DSI / RSI, ...) mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Aucun
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Connaître les définitions et concepts du règlement européen</li> <li>o Comprendre les enjeux et impacts du RGPD pour les TPE et PME entreprises et leur environnement de travail interne et externe.</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) . Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement. Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques et exemples</li> <li>o Echanges participants/formateur, brainstorming,</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	<p>Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 1 : RGPD, FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

<p><b>PARTICULARITES</b> <b>LIEES AU</b> <b>DISTANCIEL</b></p>	<p>Pour les formations distanciées le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<p><b>PROGRAMME</b> <b>DETAILLE</b></p>	<p><b>La portée du Règlement Général sur la Protection des Données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique, contexte et enjeux, champ d'application du règlement</li> <li>- Le RGPD et la loi informatique et libertés</li> <li>- Exclusions et sujets connexes</li> </ul> <p><b>Le principe de responsabilité (accountability)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'organisation interne</li> <li>- Dans le cadre des activités à destination des clients et autres tiers</li> <li>- La démarche d'autocontrôle obligatoire des organisations</li> </ul> <p><b>Les Données à Caractère Personnel (DCP)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une donnée à caractère personnel au sens du RGPD c'est quoi ?</li> <li>- Identification des données personnelles</li> <li>- Les données nécessitant une vigilance particulière</li> </ul> <p><b>Comprendre La notion de « Traitement » des DCP au sens du RGPD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est qu'un traitement ?</li> <li>- Conditions de validité d'un traitement</li> <li>- Caractéristiques d'un traitement</li> </ul> <p><b>La notion spécifique de consentement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques du consentement, pourquoi et pour qui</li> <li>- Le caractère explicite (notion d'Opt'in) ou non du consentement</li> <li>- La preuve du consentement</li> </ul> <p><b>Des devoirs aux obligations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La démarche de mise en conformité</li> <li>- La documentation de la conformité</li> <li>- Les autorités de contrôle, le rôle de la CNIL, l'Europe</li> </ul> <p><b>Sensibiliser les acteurs de l'entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place un plan de communication dans son entreprise</li> <li>▪ Communiquer sur l'importance : modalités et contenu de l'information</li> <li>▪ Systèmes d'alerte et questionnement</li> <li>▪ La formation des collaborateurs, élément constitutif de la démarche de mise en conformité.</li> </ul>
<p><b>EVALUATION</b></p>	<p>Avant de débiter, un tour de table permet aux participants de se présenter et d'évoquer leurs attentes de formation.</p> <p>En début de formation, le participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation sur sa compréhension actuelle du RGPD. Sous forme d'affirmation ou choix multiples (reçu sous forme papier ou accessible en ligne), il permet d'identifier les notions acquises, non acquises ou en cours d'évaluation.</p> <p>En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.</p>
<p><b>CONTACT ET</b> <b>ASSISTANCE</b></p>	<p>Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a> Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 2 : DROITS DES PERSONNES ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS**

<b>DUREE</b>	1 jour (7h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 400 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 1000 €HT, maximum 10 personnes par session.
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant comprendre la portée des droits des personnes et les obligations qui en découlent pour les activités de toute entreprise au quotidien, mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Avoir suivi les modules suivants du parcours de formation : 1 « RGPD – Fondamentaux de la protection des données personnelles »
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Connaître les droits et l'exercice des droits attachés aux personnes concernées sur la gestion de leurs données personnelles et les recours.</li> <li>o Comprendre les principes à respecter par les organisations lors de la collecte et du traitement de données personnelles.</li> <li>o Identifier les responsabilités, les obligations et les risques pour l'organisation.</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) . Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement. Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques et exemples</li> <li>o Echanges participants/formateur, brainstorming,</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 2 : DROITS DES PERSONNES ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS**

<p><b>PARTICULARITES</b> <b>LIEES AU</b> <b>DISTANCIEL</b></p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<p><b>PROGRAMME</b> <b>DETAILLE</b></p>	<p><b>Les Droits renforcés des personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les droits renforcés</li> <li>o Les nouveaux droits</li> </ul> <p><b>Les limitations aux droits des personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les cas prévus par la loi</li> <li>o La justification</li> </ul> <p><b>Le respect des principes de traitement pour les professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o les 6 principes encadrant le traitement des DCP</li> <li>o Bien définir sa base légale de traitement</li> </ul> <p><b>Les responsabilités des professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les différents statuts de responsabilité</li> <li>o Comment identifier ses responsabilités</li> <li>o Responsabilité et responsabilités en cascade</li> <li>o La révision des contrats</li> </ul> <p><b>Les obligations incombant aux professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o La documentation de la conformité et la démarche d'audit</li> <li>o L'information des personnes et la gouvernance des DCP</li> <li>o Le respect du Privacy By Design, la protection et la confidentialité des DCP</li> <li>o La nomination d'un Délégué à la protection des Données</li> <li>o Les déclarations de failles de sécurité</li> <li>o Les études d'impact et méthodologie d'analyse</li> </ul> <p><b>Les recours des personnes concernées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réclamation auprès ou contre une autorité de contrôle</li> <li>o Recours juridictionnel contre un responsable de traitement ou sous-traitant</li> <li>o Actions de représentation et mandats</li> </ul> <p><b>Les sanctions à l'encontre des organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Amendes administratives</li> <li>o Condamnations pénales</li> <li>o Autres dispositifs</li> </ul>
<p><b>EVALUATION</b></p>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants</p> <p>En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.</p>
<p><b>CONTACT ET</b> <b>ASSISTANCE</b></p>	<p>Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a> Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 3 : LES ETAPES DE LA DEMARCHE DE MISE EN CONFORMITE**

<b>DUREE</b>	1 jour (7h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 400 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 1000 €HT, maximum 10 personnes
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant appréhender les différentes étapes et composantes d'une démarche de mise en conformité RGPD, mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Avoir suivi les modules suivants du parcours de formation : 1 « RGPD, Fondamentaux de la protection des données personnelles » 2 « Droit des Personnes et Obligations des Professionnels »
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Comprendre les étapes d'une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la protection des données</li> <li>o Identifier les moyens et ressources internes ou externes à mettre en œuvre et mobiliser</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) . Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement. Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques et exemples</li> <li>o Echanges participants/formateur, brainstorming,</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 3 : LES ETAPES DE LA DEMARCHE DE MISE EN CONFORMITE**

<b>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</b>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<b>PROGRAMME DETAILLE</b>	<p><b>Connaissance de l'organisation et cartographie des traitements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o La connaissance préalable des activités , l'approche par processus métiers et flux</li> <li>o Définition de la liste des traitements, finalités et regroupements</li> <li>o Audit de fonctionnement des sous-systèmes techniques et humains du SI</li> <li>o Recommander et préconiser</li> </ul> <p><b>Interroger les sous-traitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier les sous-traitants à interroger</li> <li>o L'arbre de décision et la définition des chaînes de responsabilité</li> <li>o Les questions à poser</li> </ul> <p><b>Documenter la conformité et établir les registres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Registre de responsable de traitement / d'activités de traitement (sous-traitant)</li> <li>o Le contenu détaillé des registres</li> <li>o Les exceptions à l'obligation de tenue des registres</li> <li>o Conformité initiale et écarts Conformité dynamique et mise à jour</li> </ul> <p><b>Mesures de sécurité et politique de Privacy By Design</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Gestion et identification des risques, études d'impact, consultation de la CNIL</li> <li>o Plans d'action et priorités de mise en œuvre des mesures</li> </ul> <p><b>Gérer les incidents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Notification des failles de sécurité</li> <li>o Quelles procédures mettre en œuvre</li> </ul> <p><b>Gouvernance des données personnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o La sensibilisation des salariés et collaborateurs</li> <li>o L'information des tiers et la politique de confidentialité</li> <li>o La mise en place d'une gestion des demandes d'exercice des droits des personnes</li> <li>o La révision des différents contrats</li> </ul> <p><b>La tenue globale et dynamique de la conformité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Intégrer le changement</li> <li>o Contrôler la conformité</li> <li>o Rester en veille</li> </ul> <p><b>Le rôle du DPO (Data Protection Officer)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les cas d'obligation de nomination d'un DPO</li> <li>o Les missions et tâches du DO</li> <li>o Quels avantages à déclarer un DPO auprès de la CNIL</li> <li>o Recourir à un DPO internalisé, externalisé ou mutualisé ?</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants</p> <p>En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.</p>
<b>CONTACT ET ASSISTANCE</b>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a> Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 4 : CARTOGRAPHIER ET AUDITER SES TRAITEMENTS**

<b>DUREE</b>	2 jours (14h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 800 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 2000 €HT, maximum 10 personnes par session.
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant initier une démarche de diagnostic et d'audit de traitement des données personnelles de l'organisation avec une approche par processus, mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Avoir suivi les modules suivants du parcours de formation : 1 « RGPD - Fondamentaux de la protection des données personnelles », 2 « Droit des Personnes et Obligations des Professionnels » 3 « Les étapes de la mise en conformité ».
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mener un audit des traitements de DCP</li> <li>o Identifier les acteurs concernés et destinataires</li> <li>o Emettre et prioriser des recommandations</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) . Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement. Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques, échanges participants/formateur,</li> <li>o Maïeutique</li> <li>o Rédaction d'un plan d'action individuel guidé, en utilisant le questionnement de Quintilien.</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	<p>Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiellees)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 4 : CARTOGRAPHIER ET AUDITER SES TRAITEMENTS**

<b>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</b>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<b>PROGRAMME DETAILLE</b>	<p><b>Recenser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les différents traitements de données personnelles,</li> <li>o Les catégories de données personnelles traitées,</li> <li>o Les objectifs poursuivis par les opérations de traitement de données,</li> <li>o Les acteurs (internes ou externes) qui traitent ces données,</li> <li>o (Prestataires sous-traitants, origine et destination des flux données,</li> <li>o Les éventuels transferts de données hors de l'Union européenne.</li> </ul> <p><b>Qualifier les traitements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Qui a accès aux données</li> <li>o Quoi : quelles sont les données collectées</li> <li>o Pourquoi collectez-vous ces données</li> <li>o Comment traitez-vous les données</li> <li>o Où sont stockées les données</li> <li>o Combien de temps sont conservées les données</li> </ul> <p><b>Mettre en œuvre la démarche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rencontrer les services et les entités qui traitent des données personnelles</li> <li>o Etablir la liste des traitements par finalité principale et les types de données traitées</li> <li>o Recenser les sous-traitants qui interviennent sur chaque traitement</li> <li>o Déterminer à qui et où les données sont transmises</li> <li>o Savoir où sont stockées vos données</li> <li>o Identifier combien de temps doivent-être conservées ces données.</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants.</p> <p>En fin de formation, la progression individuelle sur le plan d'action proposé est évaluée comme acquis, non acquis ou en cours d'acquisition, afin d'apprécier la compréhension de la démarche par le participant et lui fournir de pistes d'amélioration.</p>
<b>CONTACT ET ASSISTANCE</b>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a> Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>



Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 5 : CREER ET ALIMENTER SES REGISTRES DE TRAITEMENTS RGPD**

<b>DUREE</b>	1 jour (7h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 400 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 1000 €HT, maximum 10 personnes par session.
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant initier la création des documents obligatoires liés à la preuve de la conformité RGPD, mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Avoir suivi les modules suivants du Parcours de formation : 1 « RGPD - Fondamentaux de la protection des données personnelles », 2 « Droit des Personnes et Obligations des Professionnels » 3 « Les étapes de la mise en conformité » du parcours de formation. 4 « Cartographier et auditer ses traitements »
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables : <ul style="list-style-type: none"> <li>o D'identifier les différents registres que doit créer l'entreprise</li> <li>o De créer les registres, catégories et fiches de traitements</li> <li>o De comprendre les différentes rubriques des registres et fiches en lien avec l'audit à mener</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) .  Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMO) et en conduite du changement.  Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques, échanges participants/formateur,</li> <li>o Maïeutique</li> <li>o Exercices individuels : utilisation d'un modèle Excel de Registre, fourni par le formateur.</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 5 : CREER ET ALIMENTER SES REGISTRES DE TRAITEMENTS RGPD**

<p><b>PARTICULARITES</b> <b>LIEES AU</b> <b>DISTANCIEL</b></p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<p><b>PROGRAMME</b> <b>DETAILLE</b></p>	<p><b>Comment valider la liste des traitements à retenir : quels critères de regroupement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le Statut de responsabilité à retenir</li> <li>o L'importance de la base légale</li> <li>o Le raisonnement par objectifs</li> <li>o La Clarté des flux et processus liées au traitement</li> </ul> <p><b>Définir les finalités et sous-finalités de traitement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le rôle des destinataires et intermédiaires</li> <li>o La place des outils et services liés</li> </ul> <p><b>Décrire les Données Personnelles et sensibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les catégories</li> <li>o Les délais de conservation</li> </ul> <p><b>Les catégories de « Personnes concernées »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Directes</li> <li>o Indirectes</li> </ul> <p><b>Identifier les différents « Destinataires » des traitements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les acteurs internes</li> <li>o Les acteurs externes actifs ou passifs</li> </ul> <p><b>Décrire les mesures de sécurité technique et organisationnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les types mesures de sécurité technique</li> <li>o Les mesures de sécurité organisationnelles les plus courantes</li> <li>o Quelle place pour la cybersécurité</li> </ul> <p><b>Focus : les transferts hors UE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les transferts compatibles et justification des transferts,</li> <li>o Garanties apportées par les codes de conduite et les mécanismes de certification</li> </ul> <p><b>Documenter et sourcer la conformité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Traiter les sources liées la base légale de traitement</li> <li>o Les sources liées au RGPD</li> <li>o Le RGPD et les autres sources de Droit national et international</li> <li>o Les sources internes</li> </ul>
<p><b>EVALUATION</b></p>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants</p> <p>En fin de formation, la progression de l'exercice lié à la création du registre est évaluée comme Fait, Acquis, non acquis ou en cours d'acquisition, afin d'apprécier la compréhension de la démarche et fournir au participant des pistes d'amélioration.</p>
<p><b>CONTACT ET</b> <b>ASSISTANCE</b></p>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a></p> <p>Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 6 : GERER SES CLIENTS ET PROSPECTS AVEC LE RGPD**

<b>DUREE</b>	1 jour (7h)
<b>PRIX</b>	Formule inter entreprise : 400 €HT par participant à partir de 4 participants Formule intra : 1000 €HT, maximum 10 personnes par session.
<b>PUBLIC VISE</b>	Ce module est à destination principale des dirigeants de TPE et PME et services de l'entreprise souhaitant comprendre comment adapter la gestion de la relation client au regard du RGPD, pour leurs activités au quotidien (marketing, communication, ressources humaines, DSI / RSI, ...) mais aussi à destination de toute personne intéressée par le RGPD à titre individuel, afin de développer ses compétences et améliorer son employabilité.
<b>PREREQUIS</b>	Avoir suivi les modules suivants du parcours de formation : 1 « RGPD, comprendre les enjeux du règlement européen » 2 « Droit des Personnes et Obligations des Professionnels » du parcours de formation.
<b>OBJECTIFS</b>	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informer les clients et prospects et gérer leurs données</li> <li>o Adapter la démarche commerciale vis à vis des clients et prospects</li> <li>o Maîtriser les spécificités liées à certains formats de prospection</li> <li>o Intégrer les particularités liées à certains types de traitements</li> </ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA.  Expert en RGPD et formé à la cybersécurité, il intervient auprès des entreprises dans leurs projets de mise en conformité RGPD. Plus largement, il accompagne toutes organisations dans leur démarche de gouvernance des données avec une approche par processus métiers visant à valoriser et optimiser une utilisation respectueuse des données, comme consultant conseil ou comme DPO externalisé (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données) . Avec une expérience longue auprès d'Editeurs / intégrateurs de logiciels de gestion (SSII / ESN), il mène également auprès des entreprises des audits d'organisation du système d'information, des missions de réaction de cahier des charges et d'aide au choix de logiciels et ERP, des accompagnements en direction de projets informatiques (AMOA) et en conduite du changement. Formateur expert, il intervient de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et marketing pour enseigner la réglementation sur la gestion des données personnelles et sa mise en œuvre pratique.
<b>ACCESSIBILITE A LA FORMATION</b>	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports théoriques et exemples</li> <li>o Echanges participants/formateur, brainstorming,</li> </ul>
<b>FORMATS DE LA FORMATION</b>	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.</li> <li>o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP</li> </ul> Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates et horaires de la formation</li> <li>▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)</li> <li>▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas</li> </ul>

Parcours de formation « Compréhension et mise en œuvre du RGPD  
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 6 : GERER SES CLIENTS ET PROSPECTS AVEC LE RGPD**

<p><b>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</b></p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,</li> <li>- les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.</li> </ul>
<p><b>PROGRAMME DETAILLE</b></p>	<p><b>RGPD et e-Privacy</b> Entre autres sources de droit sur la protection des données et la vie privée, il existe une forte complémentarité entre les deux réglementations.</p> <p><b>Quel consentement ou base de traitement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le RGPD, la prospection commerciale et la notion de consentement</li> <li>o Informer et recueillir le consentement de vos clients et prospects, personnes</li> <li>o Les exceptions à la notion de consentement</li> <li>o Quel contenu et légitimité sont attachés à votre fichier clients et prospects au regard du RGPD</li> </ul> <p><b>Adapter sa démarche publicitaire envers ses clients et prospects</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Modalités de communication publicitaire selon les destinataires</li> <li>o Spécificités de la publicité commerciale à destination des particuliers (BtoC)</li> <li>o Spécificités de la publicité commerciale à des organisations (BtoB)</li> <li>o Principes à respecter pour la transmission des données à des partenaires commerciaux ou à des courtiers de données.</li> </ul> <p><b>Les particularités à retenir selon les formats de prospection utilisés lors de la démarche publicitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o La publicité par voie électronique,</li> <li>o La publicité par voie postale</li> <li>o La publicité, prospection par téléphone,</li> <li>o La prospection commerciale par SMS et MMS</li> <li>o Autres approches</li> </ul> <p><b>Professionnels, les mentions inclure dans un message publicitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Envers un client ou prospect</li> <li>o Envers un particulier ou une entreprise</li> </ul> <p><b>Précisions sur certains traitements touchant à la protection des données personnelles de vos clients et prospects</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Si vous avez un site vitrine</li> <li>o Si vous avez un site e-Commerce</li> <li>o Si vous avez mis en place une vidéo surveillance dans votre commerce ou établissement</li> <li>o Si vous communiquez et échangez des messages et/ou documents par email</li> </ul> <p><b>Gérer les demandes d'exercice des droits de vos clients et prospects</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Comment répondre aux sollicitations de vos clients et prospects</li> <li>o Quelles procédures mettre en place pour l'exercice des droits</li> </ul>
<p><b>EVALUATION</b></p>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants</p> <p>En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.</p>
<p><b>CONTACT ET ASSISTANCE</b></p>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p><a href="mailto:formation@projecteec.com">formation@projecteec.com</a> Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>